

### Avis d'appel d'offres ouvert « Simplifié » n° 01/DÉLIO/2024

Le **Jeudi 25 Avril 2024 à 10 heure**, il sera procédé à la salle des réunions de l'Agence de l'Oriental, sise au N°13, Rue Mohamed Abdou- Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert « simplifié » sur offres des prix n°01/DÉLIO/2024, pour la **fourniture, installation et mise en service des équipements au profit des coopératives relevant des provinces de Jerada, Taourirt, Berkane, Driouch et Figuig, en deux lots :**

- Lot n° 1 : Matériel agro-industriel ;
- Lot n° 2 : Matériel divers.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et il peut également être téléchargé à partir du portail de l'Agence de l'Oriental [www.oriental.ma](http://www.oriental.ma).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot n° 1 : Soixante Quatorze Mille Dirhams, Hors Taxes (74 000,00 DH / HT).
- Lot n° 2 : Quarante Neuf Mille Dirhams, Hors Taxes (49 000,00 DH / HT).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot n° 1 : Mille Quatre Cent Dirhams (1 400,00 DH).
- Lot n° 2 : Neuf Cent Dirhams (900,00 DH).

**Tout concurrent peut soumissionner pour l'un des deux lots ou pour les deux lots simultanément, comme le prévoit l'article 3 du règlement de consultation.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de consultation et aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les **documentations techniques** exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées dans le bureau d'ordre du maître d'ouvrage à l'adresse su-indiquée, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remises séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, ou déposées par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par **l'article 9** du règlement de consultation.